



**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des Conservateurs des antiquités
et objets d'art de France**

Mercredi 25 septembre 2024

Parc de la Préhistoire, Centre J Clottes - Tarascon-sur-Ariège/ Visio conférence

Étaient présents-es sur site ou en visio : Emmanuel Moureau, Catherine Saint-Martin, Pauline Chaboussou, Isabelle Darnas, Cécile Garguelle, Isabelle Jubal, Aude Maisonneuve, Claudine Jacquet, Georges Gonzalvez, Eric Blanchegorge, Laurent Blanchard, Philipine Burgaud, Isabelle Balandre, Louis-Philippe Cadias, Céline Robert, Maria Cavailles, Bruno François, Pierre Sapé, Yann Celton, Armelle Dalibert, Sylvain Duchene.

Étaient excusés-es : Guillaume Bernard, Laurent Claeys, Agnès Barruol, Thyphaine Brocard-Rosa, Marie-Claude Léonelli, Brigitte Galbrun, Claire Durand, Luc Thevenon, Catherine Penez, Emeline Grisoni, Nadège Favergeon, Mano Curutchary, Anna Leicher. Viginie Massol-Kremer, Aude Spicher, Pierre Labarre, Catherine Briotet, Juliette Barbarin, Stéphanie Barioz, Jean Le Pottier.

15 pouvoirs ont été reçus

Déroulement

- Acceptation des membres présents et à jour de leur cotisation pour l'année 2023.
Distribution des bons pour pouvoir (maximum 5 par personne, cf. article n°7 des statuts)

Ordre du jour :

- * Rapport moral
- * Rapport financier
- * question sur le déplacement des journées d'études (début juin au lieu de septembre)
- * Retour sur l'audition du président de l'ACAOAF par commission Culture du Sénat
- * Retour sur la rencontre avec l'association des Départements de France
- * Retour sur l'audition dans le cadre des États généraux du Patrimoine religieux par la Conférence des Évêques de France
- * Point sur le stock des actes
- * Point sur le site internet de l'ACAOAF
- * Journées d'études 2025 et suivantes
- * Questions diverses

*** Rapport moral**

Retour sur les journées en Arles, très belles journées avec un beau volume des actes.
Journée de formation organisée par la DGP à Paris qui a réuni une partie des collègues CAOAF et CDAOAF.

Rappel de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire qui a permis de régler le problème du poste de trésorier de l'association.

Vote du rapport moral : voté à l'unanimité

*** Rapport financier**

Retour sur les problèmes de comptabilité : Le Président de l'ACAOAF a repris les comptes depuis 2022 puis, deux nouveaux trésoriers ont été désignés : Stéphanie Barioz et Eric

Blanchegorge (trésorier adjoint). C'est néanmoins le Président qui présente les comptes pour 2023.

Nous avons en caisse sur le compte courant au 01/01/2023 : 5503,17 euros.
Les journées d'Arles ont engendré des dépenses d'un montant de 32 041,44 euros.
Les frais annuels incompressibles (assurance + location de 2 boxes) ont coûté 2290,53 euros.
Soit un total de 34 331,97 euros de dépenses pour 2023.

Les recettes pour 2023 sont les suivantes :

- *13 000 euros du Ministère de la Culture
- *2595 euros de cotisations des membres de l'ACAOAF (101 adhérents)
- *8000 euros remboursés par Thierry Buron
- *7851 euros de recettes pour les journées d'Arles (droit d'inscription + repas)
- *7000 euros de la DRAC PACA
- *2500 euros d'achats d'actes par la DRAC Nouvelle-Aquitaine
- *500 euros d'achats d'actes

Les recettes sont d'un montant de 46 949,17 euros pour 2023.

L'association a engagé 3875,22 euros sur ses fonds propres pour les journées d'Arles.

Nous avons en caisse au 31/12/2023 : 16 492,42 euros.

Budget prévisionnel 2024 transmis par Stéphanie Barioz excusée :

Le plus gros poste de dépenses va concerner les journées d'étude 2024 en Ariège.
Pour ce colloque l'État nous a octroyé exceptionnellement 35 000 euros, via la DGP.
(confirmé par courrier d'Emmanuel Étienne) 2000 euros de la DRAC Occitanie et 5000 euros du Conseil départemental de l'Ariège.
Effectivement en raison du thème de nos journées (internationales) les dépenses ont été beaucoup plus élevées sur les postes de dépenses de transports, de logements des intervenants, des traductions pour la publication des actes puis les interprètes le jour du colloque, la location d'une cabine de traduction avec mise à disposition d'un technicien, en sus des frais habituels : droits d'illustrations, transports en bus pour les navettes, frais d'envois des actes...

Pas d'autres questions sur la comptabilité,

Vote : le rapport financier 2023 est voté à l'unanimité

*** Question sur le déplacement des journées d'études (début juin au lieu de septembre)**

Emmanuel Moureau pose la question d'avancer les journées au mois de juin pour avoir moins de problèmes de remboursements, sachant que cela signifierait que nous n'aurons pas les actes (trop tôt pour la publication). En effet, dans les DRAC il est annoncé une année pire que 2024 en matière de budgets de fonctionnement.

Emmanuelle Flament-Guelfucci va refaire passer le message aux DRAC sur l'obligation de rembourser les déplacements des CAOAs, mais on imagine déjà la réponse....

Pour la question des actes il faudrait demander à Aude Gros de Beler qui pourrait y voir un réel inconvénient, car septembre correspond à une rentrée littéraire. Autre avantage de septembre est que cela évite l'envoi des actes par courrier, ce qui est une dépense importante pour notre association.

Autre avis sur juin : c'est une période chargée pour tout le monde et ce sera compliqué.
A priori nous maintenons les journées sur septembre.

*** Retour sur l'audition du président de l'ACAOAF par la Commission Culture du Sénat**

Emmanuel Moureau a été auditionné par la Commission Culture du Sénat sur l'état des lieux du patrimoine religieux en France et notamment du patrimoine mobilier. Cela a été l'occasion de faire découvrir à cette instance nos missions et notre existence. Le rapport qui en est sorti a pointé des soucis sérieux sur l'état du mobilier et des édifices.

*** Retour sur la rencontre avec l'Association des Départements de France**

Retour sur l'action de l'ADF. Le président de l'ADF, François Sauvadet a envoyé un courrier au ministère pour proposer que les CAOAs soient repris par les départements. Un rendez-vous a eu lieu avec la Ministre de la Culture, mais la centrale a fait une réponse en indiquant que pour des questions régaliennes et statutaires cela n'était pas possible. L'ADF vient de recruter un stagiaire qui a fait un point sur le patrimoine religieux. A suivre.

*** Retour sur l'audition dans le cadre des États Généraux du Patrimoine Religieux par la Conférence des Évêques de France**

Audition par visio-conférence avec Aude Maisonneuve, Emmanuel Moureau et Catherine Saint-Martin sur nos missions et la situation du patrimoine mobilier. Aude Maisonneuve a alerté sur la situation critique de ce patrimoine. La question du partage des lieux religieux pour trouver des solutions à l'entretien est à l'étude au sein du clergé. Nous avons fait remonter le fait qu'il y a une relation compliquée parfois avec la nouvelle génération de prêtres. Avec recrudescence des manipulations, déplacements des objets et remises au goût du jour d'anciennes processions (impliquant des objets) notamment. De nombreux prêtres sont étrangers et n'ont pas forcément de connaissance du contexte législatif (lois 1905 et suivantes...affectation au culte...). Eric Blanchegorge, nous indique que dans son département (Aube) de nombreuses églises sont dans un état d'abandon désastreux, sans parler des objets (surtout en milieu rural).

*** Point sur le stock des actes**

Nous avons un problème avec le volume important d'ouvrages (publications des actes), Thierry Buron louait 2 box à Angers et tout a été transféré (4800 ouvrages) par Bruno François (très lourde tâche, qu'il en soit remercié) qui a récupéré le stock et l'a fait transporter à Dijon. Un garage a été loué : 70 euros par mois, ce qui fait une économie substantielle en regard du prix de location des anciens box.

Bruno François nous présente un point sur la situation : plus de 2 tonnes de livres ont été livrées à Dijon soit environ 5000 ouvrages. Un pointage a été réalisé.

Pour exemple pour l'édition de 1999 il reste 244 exemplaires, pour l'année 2000, 18 exemplaires, pour 2001, 38 exemplaires.... Il faudrait relancer sur la liste de diffusion des CAOAs une annonce et également sur le site Internet pour relancer les ventes. L'idée de faire des ventes par lots peut permettre aussi d'écouler ces stocks. Actes Sud propose de nous revendre ses propres stocks, mais c'est à voir car nous en avons déjà beaucoup.

*** Point sur le site internet de l'ACAOAF**

Le site est enfin actif, grâce au travail d'Aude Maisonneuve avec Zacharie Pacey qui l'a conçu et qui en assure l'hébergement. Les publications y seront en vente, ce site peut servir à faire partager les infos de tous les CAOAs, se rapprocher d'Aude Maisonneuve. La vente en ligne sera assurée par Bruno François qui enverra les volumes aux acquéreurs.

Point par Aude Maisonneuve : il faudra utiliser davantage notre site internet pour tout ce qui concerne la communication. Avec Adeline Rivière elles doivent retravailler sur les réseaux sociaux, on trouvera sur le site l'appel à communication des prochaines journées et il faudrait également y publier des photos de nos différentes visites et journées d'études.

*** Journées d'études 2025 et prochaines**

L'année prochaine nous serons à Perpignan dans les Pyrénées Orientales pour évoquer la question du patrimoine processionné. Nous serons reçu dans un site emblématique de Perpignan : le Palais des rois de Majorque. L'appel à communication va être diffusé dans les prochains jours.

2026, à priori journées en Lozère

2027 peut-être la Drome

*** Questions diverses**

Point sur le nombre d'adhérents avec Bruno François : 97 adhérents, de nombreux membres associés n'ont pas répondu, certains n'ont pas renouvelé (départ en retraite).

Total des cotisations à ce jour 2477 euros.

Points sur des difficultés de CAO, en 2023 la collègue de la Réunion Clémence Préault a rencontré un problème sur sa nomination, la situation a été remontée en centrale et tout est réglé désormais.

Le problème le plus important demeure la question des frais et la prise en charge des frais de formation, beaucoup n'ont pas pu venir cette année, y compris les CMH. Emmanuel Moureau nous indique qu'une réduction importante des frais de fonctionnement dans les DRAC (de l'ordre de 30% par exemple en Occitanie) a été appliquée cette année. Certains collègues ont eu seulement les frais d'inscription pris en charge et pas le reste....Emmanuel Moureau a évoqué cela avec Emmanuelle Flament-Guelfucci qui a indiqué que le problème était le même en centrale...

Emmanuel Moureau a fait part de cette situation à Jean-François Hébert lors de leur rencontre : il en est conscient, mais ne peut rien...

Emmanuel Moureau a été contacté par le CNRS qui a édité en ligne un dictionnaire du patrimoine religieux et il y a une entrée « CAO ».

Le 25/09/2024

Emmanuel Moureau, Président

Catherine Saint-Martin, Secrétaire

